

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 04 NOVEMBRE 2015

DELIBERATION N°2015-33

OBJET : Convention avec le Master 2 « Ergonomie Cognitive et Ingénierie du Langage » (ECIL), Université Jean Jaurès, Toulouse.

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, SOLERA, CLEMENT, CARON-JOURDA, PORTET, Mmes DESMETTRE, AMIEL, MM. GUILHOT, LAVAL.

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mme ROQUABERT, MM. CADAS, SANCHEZ.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : Mme COUTTENIER

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : M. CAPBLANQUET représenté par Mme AMIEL

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Néant

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Néant

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

Contenu délibération :

Le Président rappelle à l'assemblée que, dans le cadre d'un projet de prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la Fonction Publique Territoriale, le CDG 31 souhaite poursuivre un partenariat avec le master ECIL (*Ergonomie Cognitive et Ingénierie Linguistique*), Université Jean Jaurès de Toulouse, initié en 2014, pour mener des analyses de situations de travail.

Il précise que ce partenariat ferait l'objet d'une nouvelle convention pour l'année universitaire 2015-2016 basée sur un partenariat de projet d'études dans le cadre duquel le master interviendrait en son nom auprès de structures publiques territoriales volontaires proposées par le CDG 31.

Ce dernier exploiterait les résultats des travaux dans le cadre du projet « Prévention de l'usure professionnelle » développé par le service Santé au travail du CDG31.

Cinq métiers ont été identifiés pour l'année 2015-2016 en qualité de sujets d'étude:

- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM),
- Agent des espaces-verts,
- Agent de déchèterie,
- Agent de service festivités,
- Agent de cuisine centrale.

Les structures territoriales d'accueil volontaires pour ce projet sont :

- la Mairie de Colomiers
- la Mairie de Quint Fonsegrives,
- la Communauté de Communes Cap Lauragais,
- la Communauté de Communes Axe Sud.

Le Président informe que des binômes d'étudiants, pilotés par le responsable du master, Mr François Rigal, interviendraient dans les structures publiques territoriales définies pour réaliser une analyse des situations de travail afin de :

- proposer une réflexion globale sur chaque métier en termes de relation à l'objet de travail,
- repérer dans cette analyse les aspects susceptibles d'avoir un impact sur l'usure professionnelle,
- fournir à la collectivité les points d'analyse de maîtrise du risque et les mesures d'accompagnement possibles.

A l'issue des travaux des étudiants, le résultat de ces analyses feraient l'objet d'une table ronde organisée par le CDG31 et réunissant l'ensemble des structures d'accueil, le Master et le CDG 31.

Sur la base des résultats de ces travaux, le CDG 31 pourrait établir des propositions d'outils de prévention de l'usure professionnelle à destination de l'ensemble des collectivités.

Ce projet de convention de partenariat ne fait l'objet d'aucune disposition financière.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet de convention CDG 31/Master ECIL de l'Université Jean Jaurès de Toulouse pour l'année universitaire 2015-2016, tel que présenté ;
- de donner mandat à Monsieur le Président pour la signature de ladite convention.

Fait à Labège,
Le 04 Novembre 2015

Le Président,

Pierre IZARD